

# 14<sup>ème</sup> Trophée de l'Angélique

A LA PATINOIRE DE NIORT



PATINOIRE DE NIORT  
avenue de la Venise verte  
79000 NIORT

RENSEIGNEMENTS : 06 69 12 70 28  
site : [www.ansg.fr](http://www.ansg.fr)

3 ET 4 MARS 2012



ne pas jeter sur la voie publique



Epreuve de SELECTION  
au  
CHAMPIONNAT de FRANCE des CLUBS - ZONE SUD OUEST



# ASSOCIATION NIORTAISE DES SPORTS DE GLACE

Affiliée à la F.F.S.G. sous le n° 79002

Siège social : Patinoire Municipale - 103, avenue de la Venise Verte - 79000 NIORT

Email : [club@ansg.fr](mailto:club@ansg.fr)

Site internet : [www.ansg.fr](http://www.ansg.fr)

Tel Club : 06.69.12.70.28

Niort, le 5 Janvier 2012

Mesdames et Messieurs les Présidents des Ligues et des Clubs,

Conformément au calendrier national, L'Association Niortaise des Sports de Glace est heureuse d'inviter votre club à participer au

## TROPHEE de L'ANGELIQUE

qui aura lieu les **3 et 4 Mars 2012** à la **Patinoire Municipale de Niort**,

**EPREUVE de SELECTION au CHAMPIONNAT de FRANCE des CLUBS 2012 de patinage artistique de la Zone Sud-OUEST**

**Divisions 1 - 2 et 3**

**Cette sélection est ouverte à tous les clubs des ligues :**

**AQUITAINE - AUVERGNE**

**LANGUEDOC-ROUSSILLON**

**LIMOUSIN - MIDI-PYRENNES**

**POITOU CHARENTES**

Le montant de l'inscription est fixé à **35 euros** pour les patineurs D1-D2-D3 inscrits à l'épreuve de sélection au championnat de France des Clubs

**Cette compétition régionale est également ouverte aux Divisions 4 et 5.**

Le montant de l'inscription est fixé à **25 euros** pour les patineurs, non inscrits à l'épreuve de sélection au championnat de France des Clubs, quelque soit leur division.

Vous trouverez en annexe :

- les règlements de la sélection et de la compétition (annexe1)
- la fiche d'inscription à la sélection (annexe2) et à la compétition (annexe3)
- une liste d'hôtels offrant des tarifs préférentiels

Pré inscription par mail obligatoire **jusqu'au 30 Janvier 2012**, sur la fiche jointe, à l'adresse suivante [club@ansg.fr](mailto:club@ansg.fr) et à [cath.rapin@gmail.com](mailto:cath.rapin@gmail.com).

L'inscription sera considérée comme définitive à réception, **avant le 6 Février 2012**, de votre dossier d'inscription complet, accompagné de votre règlement financier, à l'adresse suivante :

Catherine RAPIN – **CLUB ANSG** - 1 rue des Moulins - 79270 LA ROCHENARD

Les feuilles de Contenu de programmes sont à faire parvenir **avant le 26 Février 2012** à [cath.rapin@gmail.com](mailto:cath.rapin@gmail.com)

Nous comptons sur votre présence, et vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Pour le Bureau de l'ANSG

Isabelle MARCHASSON - Présidente

# **GENERALITES ET CONDITIONS DE PARTICIPATION**

## **Au TROPHEE de L'ANGELIQUE 2012**

- ✓ La compétition est limitée à 160 patineurs. Le club se réserve le droit de refuser les inscriptions au delà de ce seuil, **tenant compte de l'ordre de réception des dossiers accompagnés du règlement** correspondant (le cachet de la poste faisant foi).
- ✓ Les licences et carnets de classement originaux devront pouvoir être présentés, sur demande du club organisateur, le jour de la compétition.
- ✓ Les candidats doivent obligatoirement être inscrits dans un club affilié à la FFSG et être munis d'une licence compétition en patinage artistique ou extension patinage artistique en cours de validité pour toutes les divisions et toutes les catégories.
- ✓ Les catégories d'âge en patinage artistique sont définies par la CSNPA. Se référer à la communication correspondante en vigueur.
- ✓ Le tirage au sort sera effectué en « random » du logiciel de calcul ISUCalcFS , en présence d'un juge de la compétition.
- ✓ Les musiques doivent être impérativement enregistrées sur CD (1 CD par patineur, pas de CD RW).
- ✓ Les patineurs s'engagent à respecter les horaires qui seront établis et devront être présents, au minimum **45 minutes** avant l'heure prévue de passage.
  
- ✓ Les inscriptions seront accompagnées :
  - du bulletin d'engagement dûment complété,
  - des photocopies des licences et carnets de classement des patineurs, s'ils sont absents du fichier national des médailles (cf. site CSNPA).
  - du chèque du montant des engagements à l'ordre de L'ANSG (Les droits versés restent définitivement acquis au Club organisateur. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de forfait, y compris sur présentation d'un certificat médical).
  - des feuilles de contenu de programme pour chacun des patineurs inscrits (PCC avant le 26/02/12)

## **INFORMATIONS**

### **SELECTION**

### **au CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS**

- ✓ Règlement et Sélection au Championnat de France de Clubs : se référer au règlement de la saison, Cf. Book (chapitre 5 page 118 et suivantes) sur le site de la CSNPA
  
- ✓ Comme l'autorise le règlement national du championnat de France des Clubs, les Sélections suivront la règle suivante : Les équipes constituées pour la Sélection ne sont pas forcément les mêmes que celles du championnat
  
- ✓ Constitution des Equipes pour la Sélection Sud Ouest :
  - Division 1 → 5 patineurs maxi - 2 patineurs mini
  - Division 2 → 6 patineurs maxi - 2 patineurs mini
  - Division 3 → 8 patineurs maxi - 2 patineurs mini
  - 2 patineurs maximum par catégorie
  - 3 remplaçants maxi par division

# TABLEAU RECAPITULATIF CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

	Catégorie	Médaille Minimum	Médailles Maximum	Médaille Préparée	Type de programme
<b>1<sup>ère</sup> DIVISION</b>	<b>SENIORS D1</b> <b>+ 14 ans</b> Né avant le 01/07/1997	<b>Vermeil</b>		Platine Grand-Or Or	ISU Seniors
	<b>JUNIORS D1</b> <b>13 à -19 ans</b> Né entre le 01/07/1992 et le 30/06/1998	<b>Vermeil</b>		Or	ISU Juniors
	<b>NOVICES Avancés D1</b> <b>13 à -15 ans</b> Né entre le 01/07/1996 et le 30/06/1998	<b>Argent</b>		Vermeil	ISU Advanced Novices
	<b>NOVICES D1</b> <b>10 à -13 ans</b> Né entre le 01/07/1998 et le 30/06/2001	<b>Bronze</b>		Argent Vermeil	ISU Advanced Novices
	<b>MINIMES D1</b> <b>10 à -13 ans</b> Né entre le 01/07/1998 et le 30/06/2001	<b>Préparatoire</b>	<b>Pré-Bronze</b>	Pré-Bronze Bronze	ISU Basic Novices Older (B)
	<b>AVENIRS D1</b> <b>8 à -10 ans</b> Né entre le 01/07/2001 et le 30/06/2003	<b>Préparatoire</b>	<b>Pré-Bronze</b>	Pré-Bronze Bronze	ISU Basic Novices Older (B)
	<b>POUSSINS FRANCE</b> <b>-8 ans</b> Né après le 30/06/ 2003	<b>Préliminaire</b>	<b>Préparatoire</b>	Pré-Bronze	ISU Basic Novices Young (A)
	<b>COUPLES FRANCE</b>				
<b>2<sup>ème</sup> DIVISION</b>	<b>SENIORS D2</b> <b>+ 19 ans</b> Né avant le 01/07/1992	<b>Bronze</b>	<b>Vermeil</b>	Argent Vermeil	ISU Advanced Novices
	<b>JUNIORS D2</b> <b>15 à -19 ans</b> Né entre le 01/07/1992 et le 30/06/1996	<b>Bronze</b>	<b>Argent</b>	Argent Vermeil	ISU Advanced Novices
	<b>NOVICES D2</b> <b>13 à -15 ans</b> Né entre le 01/07/1996 et le 30/06/1998	<b>Pré-Bronze</b>	<b>Bronze</b>	Bronze Argent	ISU Advanced Novices
	<b>MINIMES</b> <b>10 à -13 ans</b> Né entre le 01/07/1998 et le 30/06/2001	<b>Préparatoire</b>	<b>Pré-Bronze</b>	Pré-Bronze Bronze	ISU Basic Novices Older (B)
	<b>AVENIRS</b> <b>8 à -10 ans</b> Né entre le 01/07/2001 et le 30/06/2003	<b>Préparatoire</b>	<b>Pré-Bronze</b>	Pré-Bronze Bronze	ISU Basic Novices Older (B)
<b>3<sup>ème</sup> DIVISION</b>	<b>SENIORS D3 - JUNIORS D3</b> <b>+ 15 ans</b> Né avant le 01/07/1996		<b>Bronze</b>	Bronze	ISU Basic Novices Older (B)
	<b>NOVICES D3</b> <b>13 à -15 ans</b> Né entre le 01/07/1996 et le 30/06/1998		<b>Pré-Bronze</b>	Bronze	ISU Basic Novices Older (B)
	<b>MINIMES D3</b> <b>10 à -13 ans</b> Né entre le 01/07/1998 et le 30/06/2001		<b>Préparatoire</b>	Pré-Bronze	ISU Basic Novices Young (A)
	<b>AVENIRS D3</b> <b>8 à -10 ans</b> Né entre le 01/07/2001 et le 30/06/2003		<b>Préliminaire</b>	Préparatoire	ISU Basic Novices Young (A)
	<b>POUSSINS D3</b> <b>-8 ans</b> Né après le 30/06/ 2003		<b>PN2</b>	Préparatoire	ISU Basic Novices Young (A) <b>modifié</b>

## ***Quelques Idées d'HEBERGEMENT sur Niort***

(Tarifs préférentiels compétiteurs, à titre indicatif, sous réserve de places disponibles)



### **HOTEL IBIS**

260 av de La Rochelle - 79000 NIORT

Tel : 05.49.17.30.00

- Chambre 1 ou 2 pers : 34 € / nuit (forfait Vitabis/Ibisport)
- Petit Déjeuner : 9€ / personne
- Taxe de séjour : 0.60€ par personne et par nuit



### **HOTEL KYRIAD**

25 r Condorcet 79000 NIORT

Tel : 05.49. 33.38.39

- Chambre 1 ou 2 pers : 34 € / nuit
- Petit Déjeuner : 9€ / personne
- Taxe de séjour : 0.60€ par personne et par nuit